

Zeitschrift: Bulletin de la Société romande d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 36 (1939)
Heft: 12

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

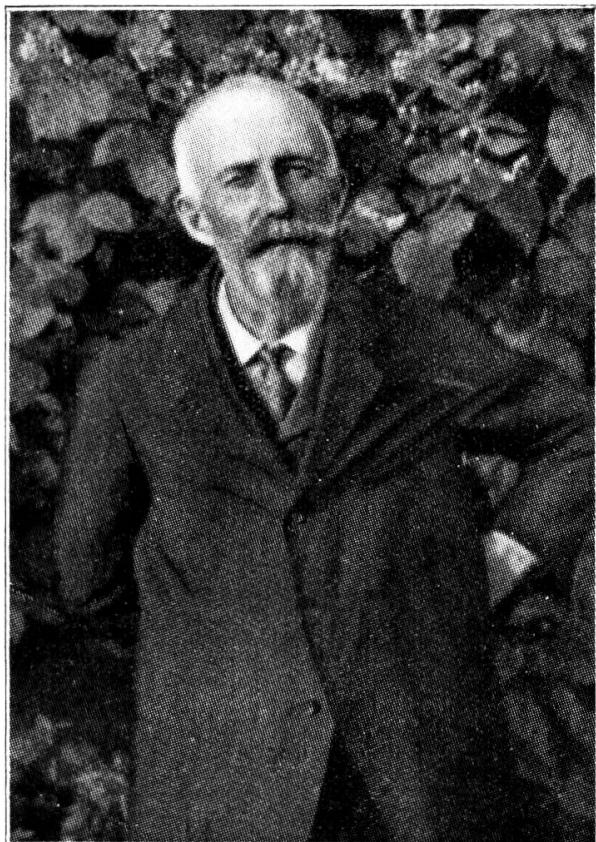
Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 27.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE



Monsieur

Albert VERSEL
électricien-apiculteur
à St-Cierges

(64 ans)

La section de la Menthue est dans le deuil ; elle vient de perdre le 9 août un de ses meilleurs membres.

Les débuts apicoles se firent à St-Cierges ; le rucher devient prospère, les ruches construites par les mains expertes de l'apiculteur lui-même.

L'intérêt que M. Versel voua à la section, son amabilité envers chacun firent de lui un excellent membre. Président de la section, il remplit ces différentes fonctions avec beaucoup de compétence.

Vétérant de la section il avait obtenu le gobelet en 1938.

Au moment où disparaît cet ami des abeilles, ce collègue complaisant et affable, cet homme modeste que beaucoup de nos membres aimaient à revoir, il m'a paru qu'il était de mon devoir, par ces quelques lignes, de rappeler cet ami au bon souvenir de nos sociétaires et de lui dire au nom de tous ses collègues apiculteurs, l'ultime adieu.

Que son épouse, Mme Versel, si douloureusement frappée, ainsi que sa famille, trouvent ici l'expression de notre sincère sympathie.

Et. Chevalley.

Aux présidents de Sections

Nous nous permettons de rendre nos présidents attentifs à l'art. 11 de nos statuts, concernant l'envoi, pour le 1er décembre, du *rapport* d'activité sur l'année écoulée. Les présidents des Sections formant la Fédération valaisanne doivent, eux-aussi, se conformer à cet article du règlement.

Nous rappelons également que d'après l'art. 38 : « toute proposition de modifications à apporter aux statuts, devra être adressée au président, par l'entremise des présidents de Sections, au moins un mois avant la fin de l'année. »

Nous profitons de l'occasion pour demander à nos présidents, ainsi qu'à leurs collègues du comité de travailler activement, en cette fin d'année, en faveur du *recrutement de nouveaux membres*.

Il ne faut pas manquer de signaler aux apiculteurs non affiliés à la Romande que c'est grâce aux démarches du comité central, ainsi qu'au dévouement des comités de Sections que l'approvisionnement en sucre a pu être assuré cet automne et qu'il le sera encore à l'avenir.

Les non-membres profitent indirectement des organisations apicoles dans la lutte des maladies des abeilles, du contrôle et de la réclame pour la vente du miel, etc... Ils profitent, en un mot, de tout ce que fait la Romande pour l'apiculture sans participer aux frais supportés par les membres affiliés.

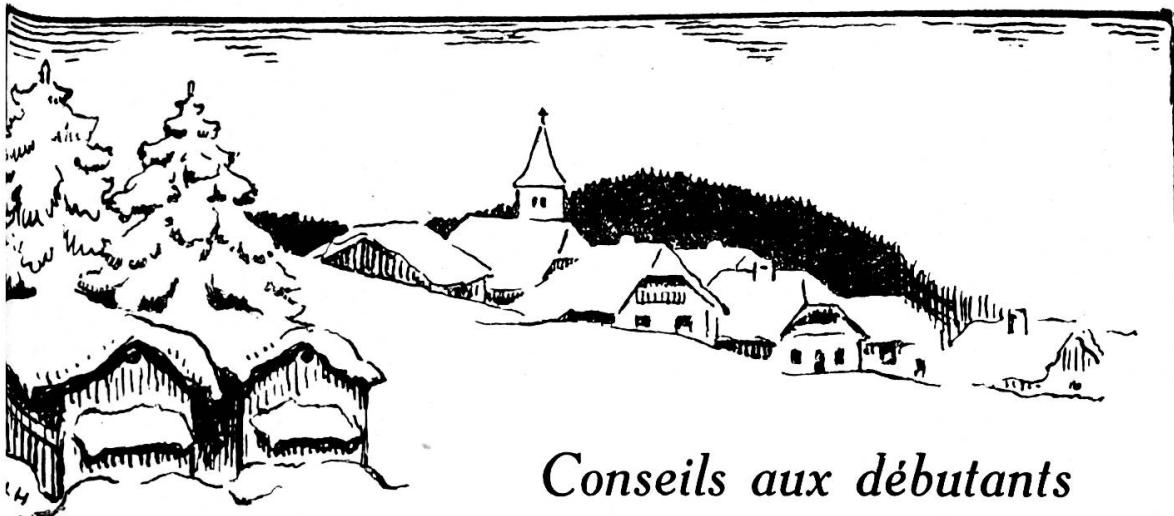
Le comité central a fait imprimer des *feuilles-réclames* où sont énumérés les avantages qu'il y a à faire partie de la Romande. Ces feuilles-réclames peuvent être demandées à M. Schumacher par les présidents de Sections comme il a déjà été dit dans le Bulletin. Il s'agit donc de distribuer ces réclames aux non-membres dont les noms vous sont connus depuis que la distribution du sucre est réservée aux comités des Sections.

Chers présidents, ne restez pas inactifs ; faites preuve de zèle et de solidarité en travaillant activement au recrutement de nouveaux membres. Il y va de l'avenir et de la prospérité de la Romande. A l'œuvre donc, chers présidents ! *L. Gapany*.

Administration et caisse centrale

Nous rappelons l'avis paru au sujet des listes de membres qui doivent nous parvenir pour le 10 décembre au plus tard afin que l'expédition du numéro de janvier ne souffre pas de ce retard. Qu'on veuille bien se rendre compte du gros travail qu'il y a à établir les listes d'expédition.

Selon les statuts de la Romande, les cotisations doivent être versées à notre compte de chèques II 1480, dans le courant de décembre. Un retard dans ces versements risque de provoquer des difficultés lors d'accidents engageant la responsabilité civile ou dans les cas de vol et déprédition.



Conseils aux débutants pour décembre

Nous voici en décembre dans quelques jours... Malgré la lourdeur du temps présent, malgré les angoisses, les soucis, les tourments de tous genres qui sont imposés à chacun, les jours passent, passent, s'envolent... et nous ne sommes pas tentés de répéter avec Lamartine :

O temps suspend ton vol

Et vous, heures propices, suspendez votre cours

Car vraiment les « heures propices » furent rares cette année, sauf pour les marchands de parapluies. Que d'eau, que d'eau, encore ces derniers jours où le Valais, pays du soleil pourtant, a vu une terrible catastrophe venir s'ajouter à d'autres graves événements. Au point de vue apicole, il sera facile de se remémorer 1939, mais ce ne seront pas de gais souvenirs. Nous ne nous rappelons pas avoir vu une année aussi maigre... sauf en essaims. Ces malheureux sortaient en trombes au moindre rayon de soleil et nombreux furent ceux qui succombèrent, noyés par les averses froides et prolongées. Pour ceux qui en eurent soin, il fut facile de recueillir des cellules royales et de mettre à la tête de chaque colonie une jeune majesté. Ce fut le seul avantage de l'année.

Les jours passent longuement. Mais dans moins de deux mois, l'apiculteur pourra se dire: la ponte a recommencé dans mes colonies, une nouvelle vie s'annonce pour elles. Puisse-t-il en être de même pour l'Europe et ses nations angoissées. C'est un privilège de l'apiculteur que de pouvoir ainsi se laisser renaître à l'espoir. Un de nos correspondants, président d'une de nos plus grandes sections, nous écrivait, en nous envoyant une convocation de sa section : « Parler abeilles, c'est espérer. Y a-t-il autre chose de bon que l'espérance et la foi et toutes deux ne sont-elles pas une seule chose ? ».

Pour l'apiculteur qui aime ses abeilles, qui a encore du « cran », les mauvaises années sont un stimulant, un coup de fouet même. Qui n'en a pas besoin ? Laissez-moi vous dire en peu de mots une expérience désagréable que je ne croyais pas devoir faire à mon âge. Vu le défaut de récolte ou presque, je n'ai fait cette année qu'une seule extraction et très tard, vers le milieu d'août. Je pensais que tout le miel que j'extrayais à ce moment tardif serait mûr, mûr, plus que mûr ; aussi j'ai passé à l'extracteur tous les rayons qui paraissaient contenir un peu de miel, même ceux qui n'étaient pas operculés. Or, un flacon fut soumis à l'analyse du chimiste cantonal vaudois et voici le résultat, textuel : « Ce miel est non conforme aux prescriptions de l'article 220 de l'ordonnance fédérale du 26 mai 1936, réglant le commerce des denrées alimentaires. Il renferme une proportion d'eau supérieure (20,7 %) aux normes admises (20 %). Par ailleurs, c'est un produit naturel. » Et voilà. Je n'ai nul besoin de vous dire que je fus surpris et navré, bouleversé même. Que s'était-il passé ? Je fais l'extraction seul, personne ne s'occupe du miel que moi-même. Donc pas de soupçons sur un « baptême » possible. Ce flacon soumis à l'analyse avait fait partie d'un envoi urgent soutiré tout de suite après l'extraction. Cela expliquait en partie cet excédent d'eau puisque le reste de la livraison ne représentait pas le même défaut. Et cependant il y a une autre cause : Même avec une extraction tardive, les rayons non operculés ont du contenir un miel trop aqueux, recueilli, dans cette année anormale, lors d'une miellée survenue peu de temps avant l'enlèvement des hausses. Ce dernier miel n'a pas été évaporé par les abeilles et pour moi c'est la seule explication logique de cet excédent d'eau. Ainsi donc quarante ans et plus de pratique apicole permettent encore de faire des sottises. La leçon me servira et je raconte cette aventure dans l'espoir qu'elle pourra être utile à d'autres. C'est exceptionnel sans doute, mais il n'en reste pas moins que même en août il peut y avoir du miel non encore mûr.

Décembre va-t-il nous amener le froid ? Il le semble puisqu'aujourd'hui 22 novembre, la bise souffle en rafales vigoureuses, perçantes et rageuses même. Novembre a pu voir nos bestioles sortir à maintes reprises, rapporter même du pollen. Donc jusqu'ici hivernage normal pour les ruches bien établies. Il n'y a rien à faire au rucher qu'à surveiller les toits de ruches tentés de s'envoler vers des régions plus calmes. Heureux ceux qui ont nourri à temps et copieusement.

Nous aurons de nouveau du sucre pour nourrir nos abeilles au printemps et à un prix qui n'atteindra pas les hauteurs de l'avant-dernière guerre. La quantité accordée sera de 5 kilos par ruche, mais il faudra en prendre livraison au début de

décembre déjà. C'est à la fois une sécurité, mais aussi un désavantage à plusieurs points de vue...

Toutefois l'important c'est que nous soyons assurés de pouvoir en disposer de bonne heure au premier printemps.

Nous constatons avec plaisir que nombreux sont les mobiliés qui utilisent leurs loisirs à la lecture d'ouvrages apicoles. Nous restons entièrement à leur service et les félicitons de se procurer cette distraction saine et utile. Nous comptons que malgré l'année désastreuse, notre association gardera ses adhérents, que la « colonie » restera compacte et forte pour affronter les temps qui viennent. Que chacun y mette du sien, apporte sa chaleur pour maintenir la vie du groupement.

St-Sulpice, 22 novembre.

Schumacher.

Congrès international Zurich août 1939.

Rapport sur l'élevage des reines

Etienne Giraud

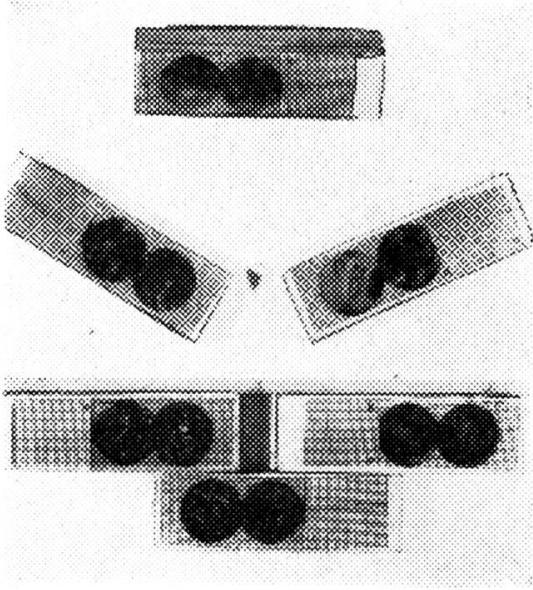
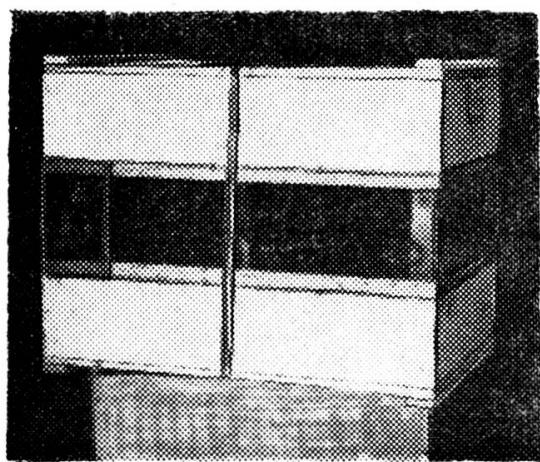
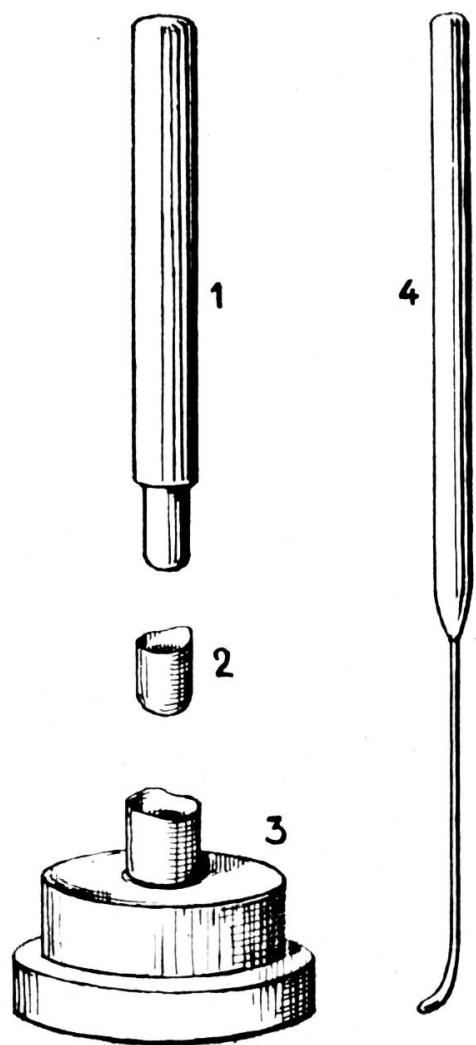
Ce n'est pas dans une assemblée comme celle-ci qu'il est utile de démontrer l'importance de la reine dans une colonie. Je ne crois pas qu'il y ait quelqu'un pour discuter cet axiome : Tant vaut la reine, tant vaut la ruche.

Mon but est de vous montrer le moyen d'obtenir en grand nombre, d'une souche donnée, des cellules royales de valeur. Mais là, comme dans tout élevage, il y a lieu de faire un choix des géniteurs. Dans ce choix, nous nous trouvons en présence d'une difficulté qu'aucun autre élevage en agriculture ne présente : S'il nous est possible de choisir les géniteurs du côté femelle, nous ne pouvons le faire du côté mâle, la fécondation ayant lieu en dehors de notre contrôle. L'insémination artificielle est réalisable, sous l'objectif du microscope, par la méthode de l'Américain Watson, mais il faut bien reconnaître qu'elle n'est pas entrée dans le domaine de la pratique. A l'heure actuelle, nous ne pouvons que nous assurer de bons géniteurs du côté femelle et favoriser le développement des mâles dans des colonies de choix et en même temps détruire ceux élevés dans les autres colonies.

Je ne parlerai pas ici des méthodes du choix des reproducteurs, cette question qui sera traitée par un autre rapporteur donnera certainement lieu à un échange de vues où je me réserve d'émettre mon opinion.

Les reproducteurs étant choisis, il importe donc d'en faire des élèves dans les meilleures conditions possibles.

BIBLIOTHÈQUE DE LA SOCIÉTÉ
ROMANDE D'APICULTURE



Instruments divers pour l'élevage des reines

Dans la nature, les abeilles élèvent des reines dans trois circonstances différentes dont deux naturelles : l'essaimage et le remplacement de reines usées, et une accidentelle causée par la mort de la reine par une cause quelconque.

L'éleveur devra donc, autant que possible, se rapprocher des deux premières et modifier la cause accidentelle de façon à l'améliorer.

Tous, nous avons remarqué que les cellules royales élevées en vue de l'essaimage sont abondamment nourries à partir de l'éclosion de l'œuf, et cela dans une période où la miellée donne. Dans l'élevage pour la substitution de la reine, les cellules élevées en moins grand nombre sont tout aussi abondamment nourries et toujours à partir de l'éclosion. Il n'en est pas de même dans l'élevage pour cause accidentelle où les abeilles choisissent généralement des larves âgées de quelques jours et qui parfois n'ont pas eu toute la sollicitude donnée aux jeunes larves dans les cas d'essaimage ou substitution.

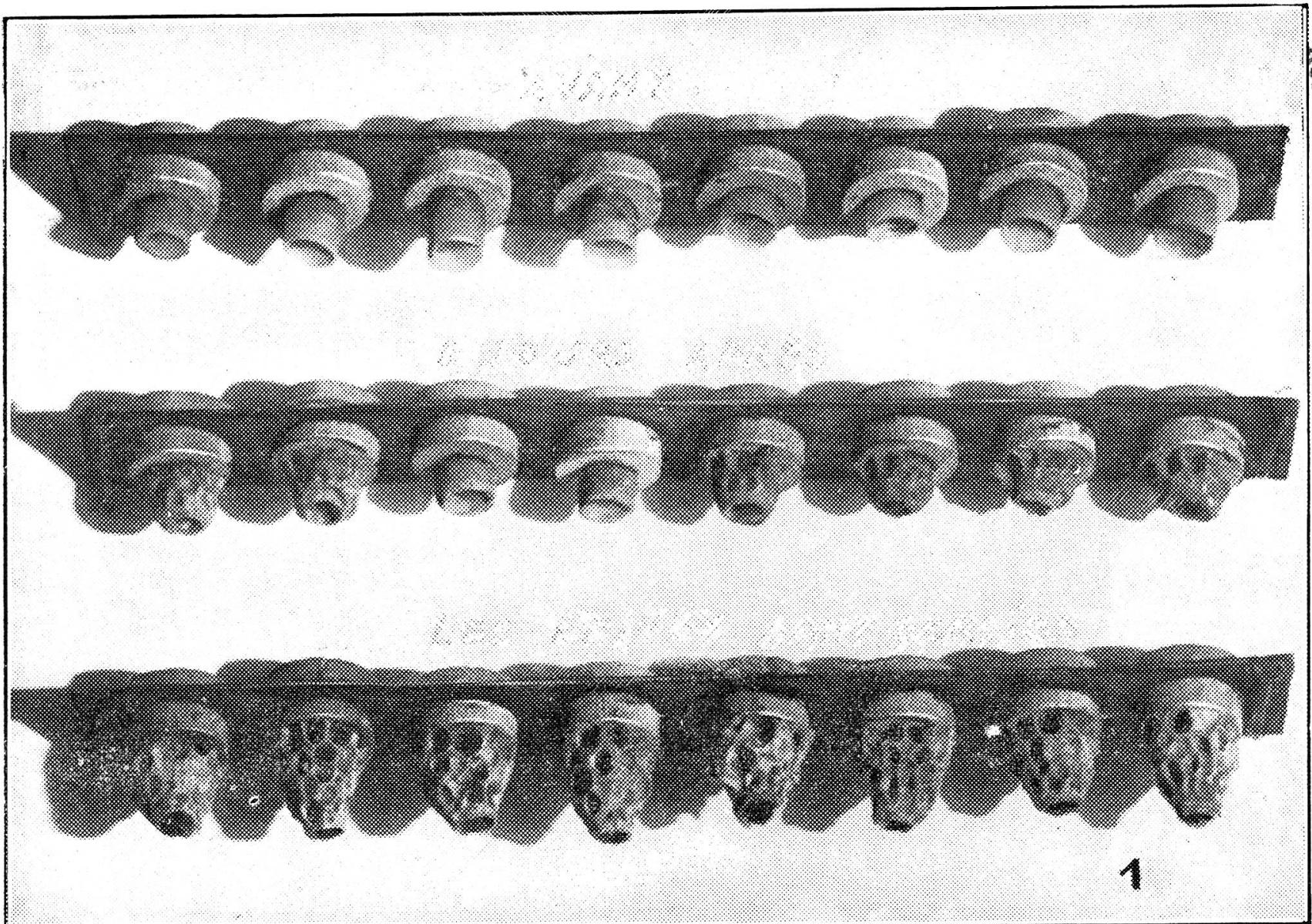
En conséquence, l'éleveur devra choisir, pour faire édifier ses cellules royales, des colonies poussées au point de provoquer l'essaimage et c'est là, qu'usant d'un subterfuge, il amènera les abeilles à édifier des cellules royales en grand nombre.

Une colonie destinée à édifier des cellules royales devra être nourrie de bonne heure au printemps pour l'amener à être très forte dès avril si possible. Si, ce développement obtenu, vous divisez le nid à couvain en deux parties par une séparation en zinc perforé, que ce soit division horizontale ou verticale, vous obtenez de cette colonie que les abeilles, dans le compartiment sans reine, élèvent et soignent jusqu'à éclosion des cellules royales.

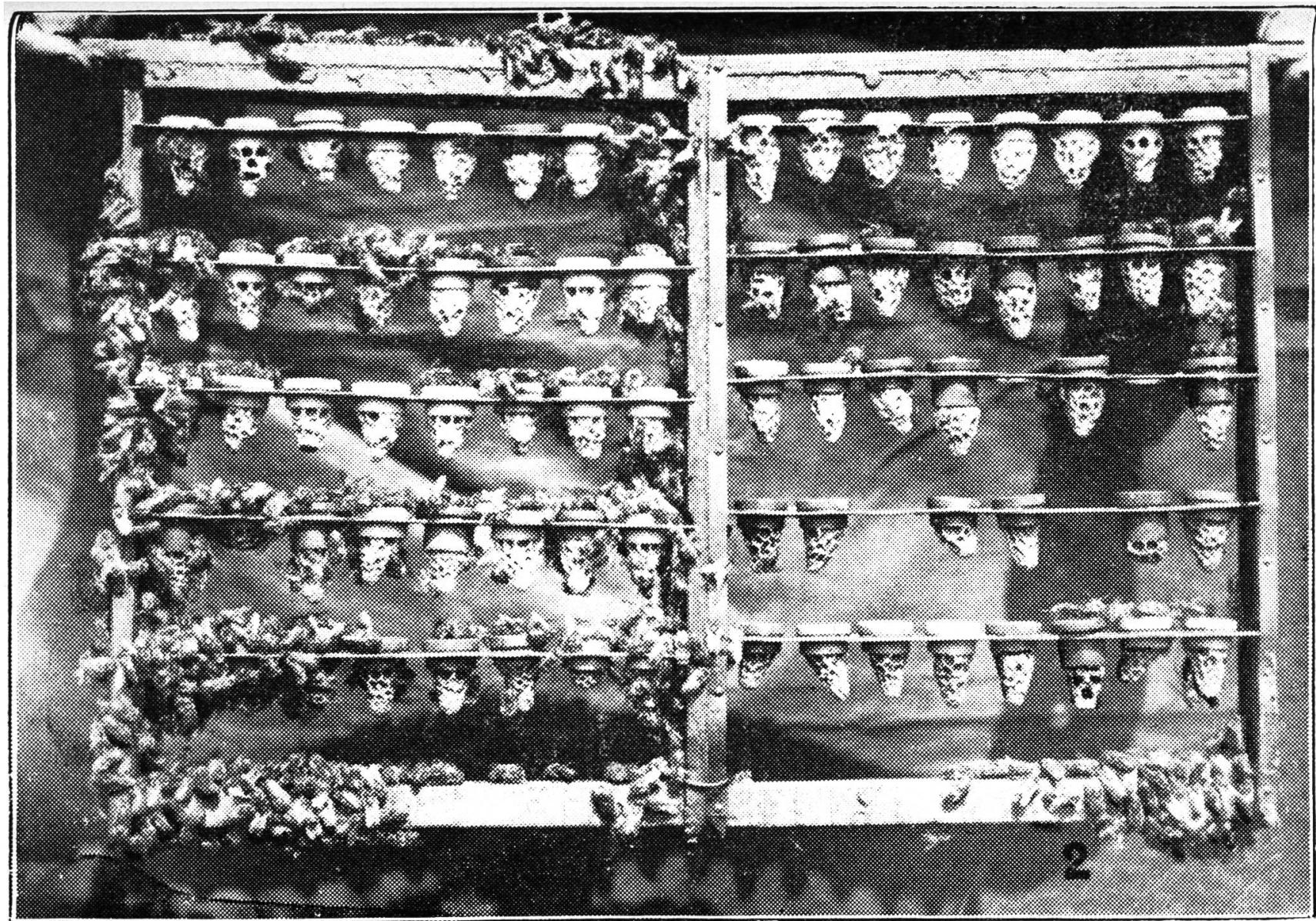
C'est ce principe découvert par le génial Doolittle qu'emploient tous les éleveurs de reines pour faire édifier leurs cellules. Dans le choix de ses colonies, l'éleveur est amené à faire une sélection ; car on en trouve qui acceptent et nourrissent mieux les unes que les autres ; dans ce cas, l'éleveur donne les cellules préparées à des colonies reconnues les plus aptes, d'où elles sont enlevées dès que mises en train et données aux autres moins aptes à l'acceptation.

L'apiculteur qui ne veut élever que quelques reines peut utiliser une colonie rendue orpheline 24 heures auparavant. Mais pour cela, il devra, au moment où il met les cellules royales en acceptation, enlever tout le couvain de la colonie, afin que toutes les nourrices, qui avaient des milliers de jeunes larves à nourrir, reportent tous leurs soins sur les quelques larves qui leur sont données à transformer en reines.

Le choix des colonies pour l'édification de cellules royales étant fait, voyons maintenant comment préparer ces cellules.



En haut: Cellules neuves ; au milieu : après 24 heures dans la ruche pour signolage ;
en bas : les reines sont sorties



La préparation des cellules royales se fait de différentes façons. Le transfert de la larve au moyen d'un picking, méthode présentée par Doolittle dès 1885, est celle qu'emploient les professionnels. Ils ne peuvent guère en employer d'autres, les méthodes par découpage à l'emporte-pièce, méthode Barbeau ou autres, ne leur permettent pas d'obtenir un nombre suffisant de larves d'une colonie donnée. Les créateurs des méthodes de transfert par découpage ou transfert avec cuticule ont objecté à la méthode de transfert direct la difficulté de l'opération qui peut conduire à blesser des larves. Je crois plutôt qu'ils avaient le désir de créer une méthode, car le transfert direct est une opération qui, tout en étant assez délicate, peut être faite avec succès par toute personne soigneuse après un apprentissage de quelques minutes. Je l'ai fait faire à des enfants de douze ans avec succès. Elle est en outre beaucoup plus rapide que la méthode par découpage.

(*A suivre.*)

Comment appliquer la méthode de sélection Baudoux

Nous n'allons pas vous conseiller de « chambarder » tout votre matériel actuel, comme s'efforcent de le faire accroire quelques adversaires de nos méthodes. Ce serait onéreux et imprudent.

Sélectionner, c'est entreprendre une œuvre qui demande du temps et de la persévérance. Il serait trop commode si l'application des méthodes Baudoux pouvait, en une ou deux générations, produire une race d'abeilles nouvelle, améliorée, fixée. Cela ne s'est jamais vu en sélection.

Aussi vous serait-il impossible de conduire de cette façon un important rucher qui exigerait de vous un travail dépassant vos possibilités.

A côté de votre rucher actuel, et pour ne point le modifier, constituez un petit rucher de sélection auquel vous apporterez tous vos soins et concevez-le de telle façon que la plus grande partie possible de votre matériel actuel y soit utilisable.

Adaptation de la ruche.

L'idéal est d'offrir à la reine un champ de ponte sans limite, de façon telle que, ne rencontrant pas le bourrelet extrême des rayons de couvain, l'instant mathématique de l'essaimage ne se produise pas. Cette condition n'est pas réalisée par l'adjonction de quelques cadres supplémentaires dans le nid à couvain, solution simpliste du problème cherchant à maintenir dans le nid un même nombre de cellules d'élevage.

Baudoux préconisait le cadre de 15 dm². Le cadre Dadant est facilement porté à cette surface en augmentant sa hauteur. Portée

à 35 ou 36, ne craignez rien pour la montée en hausse qui se fait parfaitement. Pour l'utiliser, sous vos corps de ruches actuelles, fixez un faux-étage de 8 ou 9 cm. correspondant à la hauteur supplémentaire du cadre. Vous pouvez ainsi employer tout votre matériel : corps, hausses, plateaux, etc.

Ou encore, sans rien modifier, conduisez vos ruches Dadant selon le plan Demarie de translation du couvain. Cela ne vous demande que l'acquisition de quelques grilles à reine et vous fait une excellente méthode de production.

La ruche Langstroth-Standard se prête à l'utilisation de la cire à grandes cellules sans aucune modification. Il faut seulement suivre de plus près le développement du couvain pour en opérer à temps la translation.

Même principe dans les ruches à la Layens, mais la translation du couvain se fait dans le sens horizontal avec partition grillée au lieu de se faire dans le sens vertical.

Quelques modèles de ruches ne se prêtent pas à l'application du plan Demarie ou à un agrandissement du cadre. Une solution, mais que nous ne préconisons pas, est de former un nucléus en ruchette à côté de la ruche même. Quand il est temps d'intervenir dans la ruche, enlevez-lui ses cadres de couvain du centre et confiez-les à la ruchette. Au moment où s'ouvre la grande miellée, enlevez la ruchette pour que toutes les butineuses aillent renforcer la ruche de production et de sélection.

Les solutions rationnelles sont : 1° le cadre de 15 dm², le plus carré possible ; 2° la ruche Dadant conduite à la Demarie.

L'importance de la sélection et les résultats qu'elle doit vous donner dans le rapport général de votre rucher valent bien que vous fassiez l'acquisition de quelques ruches nouvelles plutôt que d'adopter des demi-mesures qui vous donneront plus de travail, plus de difficultés et sont susceptibles de vous faire heurter à des imprévus.

Préparation des cadres.

La méthode la plus simple est de garnir vos cadres des *rayons bâtis Pensiéri*. Ils sont construits en cire pure et immédiatement utilisés par l'abeille. Pas de soucis pour le montage ni la bâtisse. Aucune cellule n'est déformée, mais n'existent que dans le module 700 seulement.

Si c'est la cire gaufrée à 640 que vous adoptez, fixez-la avec un éperon n'effaçant pas les empreintes sur des fils tendus verticalement et parallèles à 5 cm. de distance au maximum. Si vos ruches sont à parois simples, abritez-les soigneusement du soleil pour que la feuille gaufrée ne se gondole pas sous l'influence de la chaleur.

Epoque favorable.

L'arrière-saison convient très bien pour faire construire de superbes rayons, mais *par des colonies déjà installées*. Loger une reine née sur 850 en grandes cellules à cette époque, c'est s'exposer à une ponte intensive de faux-bourdons au printemps suivant, parce que les mesures de prévention ne peuvent être prises en temps utile.

Attendez donc le printemps pour débuter. Le moment le plus favorable est le début de la grande miellée, lorsque les populations sont fortes et la sécrétion de la cire intensive.

Mise en ruche.

Une seule ruche sur 640 ou 700 ne suffit pas. L'une doit produire des mâles, l'autre des reines et la question de consanguinité demande déjà l'utilisation de deux colonies.

D'autres cas, imprévus ou insoupçonnés, ce que nous appelons des « impondérables », peuvent intervenir et contrarier le développement de l'une d'elles. C'est donc un minimum absolu de trois ruches qui s'impose pour ne pas risquer de perdre un an de travail.

Choisissez donc vos meilleures colonies, celles qui vous donnent le plus de satisfaction sous tous rapports : production, douceur, tenue du cadre, etc. Pour faire de la sélection, il faut un bon départ. Je connais des apiculteurs (méritent-ils vraiment ce nom ?) qui ont utilisé un petit essaim quelconque « pour faire un essai ». Le résultat ne pouvait être favorable et ils n'ont pas compris ou voulu admettre que c'était de leur faute.

Amenez ces colonies à l'endroit où vous désirez installer votre rucher de sélection. Quand leur population sera assez développée et le travail d'élaboration de la cire bien en train, donc en mai, brossez toute la population dans les ruches équipées en grandes cellules et distribuez le couvain à des colonies à renforcer.

Il est nécessaire de ramener ces colonies à l'état d'essaim et de leur bien donner cette mentalité. Toutes les abeilles doivent battre le rappel et développer l'odeur caractéristique de mélisse qu'elles produisent au moment de l'essaimage. Cherchez donc, en premier lieu, le cadre portant la reine et faites tomber la population qu'il porte dans la ruche nouvelle. Fermez-la et brossez ensuite tous les autres cadres devant la ruche de façon telle que les abeilles y entrent en rappelant sur un parcours de près d'un mètre.

Ainsi traitée, logée sur cire neuve, sans couvain, la ruchée ne pensera plus à essaimer cette saison et construira sa demeure en respectant parfaitement les empreintes de la cire.

La ruche ayant été peuplée garnie de ses dix ou douze cadres, visitez-la quelques jours après et mettez la colonie à l'étroit au moyen d'une partition. Il faut que la population couvre entière-

ment les cadres qu'elle occupe pour que ceux-ci soient bâties en une seule fois sur toute leur surface. Suivez le travail pour intercaler de temps à autre un nouveau rayon à bâtrir.

Ce travail n'est pas spécial à la grande cellule. Il devrait être fait chaque fois si vous voulez obtenir des bâties impeccables, même avec des cires gaufrées à 850.

Reines et faux-bourdons.

Quand la population primitive sera disparue et remplacée par une nouvelle génération née en 700 ou 640, enlevez la reine et disposez-en. C'est une de vos meilleures reines, profitez donc de l'occasion pour la mettre à la tête d'une colonie médiocre de votre ancien rucher.

Cette colonie orphelinisée va se pourvoir d'une jeune reine née sur 640 ou 700. Répétez ce renouvellement de reine chaque année pour fixer les caractères d'amélioration acquis. Vous remarquerez, et apprécierez ce progrès, que les mâles élevés en cellules d'ouvrières non déformées deviennent de moins en moins nombreux au cours des générations.

A défaut de cires gaufrées en 400/430, il n'est pas souvent possible d'entreprendre l'élevage des faux-bourdons dès la première année. Au second printemps, placez un cadre simplement amorcé au centre du nid à couvain pour que les abeilles y construisent des berceaux d'abeillauds. Ce cadre doit passer à la refonte chaque année parce que, à chaque génération, les ouvrières bâtissent des cellules de dimensions de plus en plus grandes, ce que vous vérifiez par la mesure de dix cellules dans le sens des apothèmes. Espérons que nous trouverons plus tard des cires gaufrées à cellules de mâles agrandies qui nous permettront de faire débuter cet élevage dès la première année.

Inspirez-vous des directives de Gillet-Croix et d'Ambroise (Perret-Maisonneuve, 4me édition, pages 31 à 36) pour la situation de votre rucher, afin d'assurer la fécondation des reines par les abeillauds que vous éleviez dans ce but. Mais il vous faut éliminer tous les avortons issus des cellules d'ouvrières. Dans ce but, utilisez une bourdonnière dont l'entrée est munie d'une portière fixe de 5,8 à 6 mm. au maximum de hauteur. Tout ajusteur vous fera ce dispositif qui suppléera au thoraxomètre que nous n'avons pas encore dans le commerce apicole. Cette portière permettra aux petits bourdons indésirables de se faire prendre dans la bourdonnière tandis que les plus forts seront retenus dans la ruche. Vous leur permettrez évidemment de faire leur vol de propreté en enlevant la bourdonnière à certains moments.

(A suivre.)

Amélioration de la flore mellifère

Les sources de nectar sont en constante diminution dans notre pays, et de nombreux articles du *Bulletin* ont attiré l'attention des apiculteurs sur ce fait inquiétant. Les causes de ce recul sont multiples : disparition progressive des prairies naturelles, extension de la culture des céréales et des plantes sarclées, emploi intensif des engrains artificiels, usage de plus en plus général des machines agricoles qui permettent de rentrer les foins en quelques jours, etc. La récente décision du Conseil fédéral tentant à augmenter la surface des terres consacrées à la culture des céréales et des pommes de terre agravera certainement le déficit. Toutes ces causes correspondent à des progrès réalisés par l'agriculture et il ne saurait être question de revenir en arrière. Mais elles ont malheureusement pour effet de rendre l'apiculture de moins en moins profitable. Déjà des régions importantes, autrefois mellifères, par exemple le littoral du Léman, ne produisent presque plus de nectar et l'apiculture n'y est possible qu'à condition de conduire les abeilles à la montagne. Il est donc à craindre que les apiculteurs découragés ne finissent par jeter le manche après la cognée.

Et pourtant de nombreuses abeilles sont indispensables à l'économie nationale, non seulement pour le miel qu'elles récoltent, mais surtout pour les services qu'elles rendent à l'arboriculture. Rappelons à ce sujet l'affirmation scientifique que les visiteurs de l'exposition nationale ont pu lire à Zurich : le produit indirect de l'apiculture est, pour notre pays, de 80 millions de francs ; c'est une somme qui doit retenir l'attention. Les pouvoirs publics s'en rendent parfaitement compte et ils ne ménagent pas leur appui aux apiculteurs, mais ce n'est pas suffisant. Il faut que les premiers intéressés fassent un effort pour remplacer les sources de nectar en train de disparaître. C'est pourquoi le comité de la Romande a décidé d'adresser aux membres de notre société un pressant appel les invitant à chercher un remède à la situation. Il prie donc chacun d'eux de communiquer au *Bulletin* toutes les suggestions pouvant contribuer, même dans une faible mesure, à nous venir en aide. Nous ne formulerais pour le moment aucune directive, aucune proposition, laissant à chacun une entière liberté pour exposer ses observations, ses expériences et ses voeux. Nous comptons que de nombreux collègues et amis auront à cœur de consacrer une des longues soirées de l'hiver à faire part de leurs idées et de leurs réflexions. M. Schumacher compte fermement qu'il pourra publier, dans le *Bulletin* de janvier déjà, le premier communiqué concernant l'amélioration de la flore mellifère et

continuer cette publication pendant plusieurs mois. A l'œuvre donc, chers collègues ; les apiculteurs comptent sur vous et vous seront reconnaissants.

J. Magnenat

Echos de partout

Ecoulement du miel. Une suggestion à retenir.

M. le Dr. Laur a exposé il y a quelques jours, devant les délégués de l'Union suisse des paysans, les principes et conseils qui doivent diriger la politique future de cette société. Ce travail, empreint du plus pur patriotisme, peut être considéré comme le testament politique de celui qui fut, pendant plus de 40 ans, le meilleur ami et l'ardent défenseur de l'agriculture nationale. Les quotidiens ayant donné de larges extraits de l'exposé du Dr. Laur, nous nous bornerons à constater qu'il dénote une érudition remarquable et l'expérience de toute une vie ; il rappelle des faits instructifs, cite des chiffres impressionnans et abonde en conseils pratiques et judicieux. Nous tenons cependant à citer un passage de nature à intéresser les apiculteurs ; le voici :

« Si le placement des produits indigènes pour lesquels la production n'est qu'une fraction relativement faible des besoins laisse à désirer, il se peut que le fait soit parfois attribuable à la qualité. En règle générale, toutefois, la cause réside dans les différences de prix et les possibilités de gain des intermédiaires, tant il est vrai que le négoce donne la préférence aux produits sur lesquels il gagne le plus. *Les importateurs doivent donc être tenus de rependre les excédents de produits indigènes à des prix correspondant au coût de leur production.* Entrent principalement ici en ligne de compte les importations de vin, d'œufs, de miel et de légumes. »

Le Dr. Laur est donc toujours l'ami des apiculteurs. Rappelons que la protection douanière, puis le contingentement du miel sont dûs en grande partie à ses efforts. Nous nous associons de tout cœur aux remerciements et aux vœux adressés au savant professeur par M. le Conseiller d'Etat Porchet, président de l'Union suisse des paysans.

Résistance aux maladies

Nous avons, à plusieurs reprises, entretenu les lecteurs du *Bulletin* des expériences tentées aux E.-U. pour trouver une souche d'abeilles possédant une résistance héréditaire aux maladies, à la loque américaine surtout. Les premières recherches remontent à 5 ans environ ; elles avaient été primitivement entreprises par la station expérimentale de l'Iowa avec la collaboration de l'A. B. J. Elles sont poursuivies actuellement

par le Département de l'Agriculture sous la direction de James J. Hambleton, chef de la division de l'apiculture. D'après l'A. B. J., les résultats obtenus dépassent largement les prévisions les plus optimistes et s'améliorent chaque année. En 1935, le 28 % des colonies en observation étaient réfractaires à la loque ; cette proportion s'est élevée à 44 % en 1937 et à plus de 65 % en 1938. Les résultats ne sont pas encore établis pour 1939, mais il semble qu'ils seront encore plus réjouissants. Certaines des abeilles sélectionnées sont résistantes à un tel point qu'il semble impossible de pouvoir les infecter. On peut donc espérer, dit l'A. B. J., qu'il sera possible avant qu'il soit longtemps de fournir à chaque éleveur de reines des colonies résistantes et ne craignant pas la contagion.

Loque américaine ou loque européenne ?

Lors de leur voyage en Suisse à l'occasion du congrès de Zurich, les apiculteurs anglais ont eu l'occasion de visiter les laboratoires du Liebefeld. Cette visite et les renseignements fournis par le Dr. Morgenthaler ont vivement intéressé nos collègues d'Outre-Manche. Le Dr. Gregg, qui se fait leur interprète dans le *Bee World*, écrit entre autres choses : « L'espace dont je dispose m'interdit de parler en détail du travail accompli dans les laboratoires, mais il ne me permet pas de passer sous silence une affirmation du Dr. Morgenthaler qui m'a plus frappé que tout ce que j'ai entendu d'autre dans mon voyage ; il dit qu'après avoir étudié la loque pendant vingt-cinq ans, il lui serait impossible maintenant de dire avec certitude si un rayon loqueux est affecté de loque européenne ou de loque américaine, car les deux maladies se ressemblent parfois à un tel point qu'un examen au laboratoire est seul capable de les différencier et de permettre un diagnostic correct. Venant d'une telle expérience et d'une telle capacité, cette constatation doit convaincre les apiculteurs de la valeur des recherches bactériologiques. Et comme corollaire, où ces recherches ne sont pas possibles une seule chose est sûre en pratique : traiter tout cas de loque de la même manière, par le feu : de deux maux, il faut choisir le moindre. »

J. Magnenat

Vieille cire

Qu'en faire, lorsqu'on n'a pas de presse ? La mettre dans un sac, au fond de la marmite aux porcs, recouvrir ce dernier avec un poids très lourd. Noyer le tout dans l'eau et faire du feu pendant une ou deux heures. La bonne cire s'échappe et monte. Après le refroidissement, la croûte est formée. Pratique et peu coûteux.

H. B.

Un apiculteur du Pays d'Enhaut au XVIII^e siècle

Ch.-V. de Bonstetten, écrivain suisse bien connu, fut bailli bernois à Gessenay, à la fin du XVII^e siècle. Il écrivit à Rouge-mont, au cours de l'année 1779, une série de « Lettres sur un peuple de bergers en Suisse ». Le manuscrit français original n'a, malheureusement, pas été retrouvé. La sixième lettre, que nous donnons ci-dessous, est consacrée à l'apiculture. C'est une retraduction en français du texte allemand arrangé par Jean de Muller.

Abeilles.

Regum acquabat opes animis seraque revertetus.
Nocte domum, clapibus mensas onerabat inemptis.

Verg.

« Vous pouvez vous imaginer que sur l'immense tapis de fleurs de ce pays herbeux les abeilles nagent dans les délices. Mais que le miel puisse devenir une branche de commerce, c'est à quoi personne n'a pensé, sauf un seul homme : c'est mon ami Möschig. Cet homme demeure dans une maison extrêmement propre, qu'il a bâtie en bois selon la manière du pays. Toutes les chambres, les deux cuisines, la cave et le magasin de provisions ont à peu près les dimensions d'un petit salon. Des lits de damas, des tapis, des canapés, du café avec de la crème, comme l'on n'en trouve qu'au pays de Sane, et des repas entiers de plusieurs espèces de miel, voilà des choses que Möschig offre avec tant de simplicité et de bonté patriarcale, qu'on se livre à ces délices sans gêne.

» Tout à l'entour une grande quantité de républiques d'abeilles parfument les airs ; à droite et à gauche murmurent des ruisseaux au bord de riantes prairies ; au-dessus s'élèvent des collines, parsemées des demeures des bergers et entrecoupées de petits bois, jusque là où les sommets clair-obscur des montagnes portent majestueusement la neige éternelle à travers les nuages.

» Les anciens Egyptiens, comme les Chinois le font à cette heure, transportaient les abeilles en remontant le fleuve, pour les faire jouir des pâturages toujours frais. Ces changements d'habitation, qui sont si faciles au pays de Sane, donnent un goût particulier à chaque espèce de miel que Möschig sert à table. Au milieu d'avril il fait sortir ses abeilles ; aux derniers jours de mai et tout le mois de juin elles se multiplient. Alors il les transporte une lieue d'Allemagne loin de chez lui. Une fois, les ayant un peu moins éloignées, elles retournèrent avant lui à leur ancienne place. Car elles aiment la contrée de leur séjour encore plus que leur ruche et leur république. C'est dans les Alpes les plus élevées qu'elles préparent le miel le plus précieux ; là ne croît pas le napel (*aconitus napellus*) ni d'autres herbes empoisonnées. Le 25 de

septembre, il les rapporte à la maison. Dès novembre, elles sont tenues au magasin de provision, dans un lieu sec et fermé.

» Dans un beau jour de février, il leur permet une promenade pour reprendre dans l'air de nouvelles forces et pour se nettoyer ; le miel reste alors d'autant plus propre. Mais si la neige n'est pas gelée à sa surface, les abeilles se noient facilement.

» En octobre, il prend généralement de chaque ruche le tiers en poids, tant du miel que du panier pesés ensemble. Il a tiré de 18 paniers 300 livres à 18 onces, et plus d'une seule fois il a possédé 50 et jusqu'à 68 paniers. Aussi a-t-il pris une fois d'un seul essaim 33 livres de miel. Il compte sur 25 livres de miel 1 livre de cire. Il vend 1 livre de miel à 20 sols et la cire à 40 sols.

» Quand je pense que les paysans du Piémont, par les vers à soie que la loi leur ordonne d'entretenir, sont dédommagés de leurs impôts, je voudrais pour l'augmentation du bien-être des bergers des Alpes, premièrement qu'on calcule combien d'abeilles ces contrées peuvent nourrir ; secondement que chacun fût obligé d'en avoir un nombre déterminé, ou bien de payer quelque chose à ceux qui s'en chargent.

» En voilà assez sur l'économie des abeilles dont je m'entretiens avec Möschig. Après cela, il me parle de son voyage à Lyon et du bon prince allemand avec lequel il a raisonnable en chemin, et qui l'a pris avec son pain et son fromage dans son char. Car ce prince voyait sans doute avec plaisir que les paysans des Alpes sont aussi des hommes, et quelquefois des hommes sublimes. »

Communiqué par M. A. Morier-Genoud, maître au Collège, Château-d'Oex.

Recueillement

G'est une belle journée de fin de septembre. Je mets en marche ma vieille auto. Pensez-donc, on a 87 ans entre les deux ! Et départ tout seulet pour mes ruchers limitrophes des bois. Il s'agit d'enlever les nourrisseurs, comment dirai-je, d'amincir les entrées pour barrer le passage aux souris et musaraignes appelées vulgairement mousets. Il faut également calfeutrer les fentes autour des coussins, bref, prendre les précautions habituelles, car c'est la dernière visite, le coup d'œil final avant l'hiver. Le croiriez-vous, cela me rend tout drôle. La pensée s'élève. Est-ce moi qui reprendrai les soins au printemps ? Pourrai-je encore une fois, au milieu de cet hiver, faire à pied ces 35 km. à travers ces forêts de Yens qui me sont si familières ? Je voudrais bien pouvoir dire, « sire, l'avenir appartient à Dieu », mais j'entends de loin cet ami Auguste de Gingins dire finement : « Sire, sire, en tout cas pas un bon ! »

Arrêt à mon nouveau rucher du Vernay à la sortie de la grande forêt. Quel spectacle magnifique ! Une étendue de champs aux récoltes à peine rentrées. A l'arrière plan, les alpes dorées par le soleil couchant. Un silence impressionnant et c'est cela qui vous parle au cœur. L'esprit ému évoque les figures aimées disparues. Vision de l'au-delà dont nous sentons déjà la présence mystique. Soir d'automne, moment inoubliable tout près de ces petits insectes qui font la joie du dernier acte de la vie. Le moment d'extase est passé, la vie reprend son cours. Une voix intérieure murmure : « Tant qu'il y a du souffle, de la vaillance, va de l'avant. Après les frimas, le renouveau, les fleurs, le bruissement devant les ruches, le printemps, la vie, un sursis. » Et j'ai remis la carriole en route.

H. Berger

Mont-sur-Rolle.

On a parlé de mes folies bergères, c'est la contre partie.

Mercuriale hebdomadaire du miel indigène

Prix moyens suisses

*(Communiqués par le Service du Contrôle des prix
du Département fédéral de l'économie publique.)*

Mois octobre 1939.

Genève	4.50	Aarau	4.50
Nyon	—.—	Lenzbourg	4.80
Lausanne	4.40	Brougg	—.—
Vevey	4.50	Baden	—.—
Montreux	4.60	Lucerne	4.60
Aigle	—.—	Zoug	4.85
Yverdon	4.46	Zurich	4.81
Payerne	4.30	Dietikon	4.40
Chaux-de-Fonds	4.20	Winterthour	4.38
Le Locle	4.38	Schaffhouse	—.—
Berne	4.62	Frauenfeld	4.70
Thoune	—.—	St-Gall	4.50
Langnau	4.60	Hérisau	—.—
Berthoud	—.—	Appenzell	—.—
Bienne	—.—	Buchs	—.—
Granges	4.44	Altstätten	—.—
Porrentruy	4.40	Coire	5.—
Soleure	4.50	Bellinzona	4.45
Langenthal	4.50	Locarno	—.—
Bâle	5.04	Lugano	4.93
Rheinfelden	—.—		
Olten	4.80	Prix moyen suisse	4.58
Zofingue	4.60		

Bibliographie

Nous avons reçu le nouveau volume du Dr. TOUMANOF : « Les ennemis des abeilles ». Voilà un joli cadeau à faire à un apiculteur. Il est richement illustré de photogravures, très nettes. La classification des ennemis des abeilles est claire, facile à saisir et à retrouver lors de recherches qu'il faut faire rapidement : hyménoptères, lépidoptères, diptères, coléoptères, arachnides, puis les animaux supérieurs, mammifères, oiseaux, batraciens, reptiles. Et tout cela est présenté sans trop de jargon scientifique, avec des descriptions à la portée de chacun. En outre, les moyens les plus pratiques sont indiqués pour la lutte contre ces ennemis.

Malgré la belle présentation du volume, le prix n'en est pas extraordinaire. Nous pouvons vous le procurer contre versement à notre compte de chèques de frs. 6.50, franco. Comme il est imprimé à Hanoi (Extrême-Orient) l'expédition ne pourra guère se faire qu'en janvier, car il faut le temps (un peu plus d'un mois) pour la correspondance, à condition que nous recevions les souscriptions sans tarder.

Schumacher.

AGENDA APICOLE ROMAND

(18me année)



Malgré les temps critiques que nous vivons et pour ne pas rompre la chaîne, l'*Agenda Apicole Romand 1940* est paru. Il se présente comme d'habitude, à ses nombreux amis, avec ses innombrables commodités : travaux des mois, tableaux de toutes sortes pour la tenue rationnelle d'un rucher, comptabilité, pesées de ruches notes, etc., sans compter ses calendriers, ses conseils divers, nouveautés, listes des membres du Comité central, présidents de sections, inspecteurs de la loque, détenteurs de microscopes et sa partie rédactionnelle qui est toujours fort appréciée. Cette partie contient cette fois-ci une intéressante méthode d'élevage de reines de M. R. Heyraud.

Le tout forme une petite encyclopédie apicole qu'il est utile de posséder et un aide-mémoire indispensable.

Ce petit ouvrage constitue, après quelques années, l'historique de son rucher.

L'*AGENDA APICOLE ROMAND 1940* sera envoyé en communication aux apiculteurs qui le gardent habituellement, ceci jusqu'à épuisement de l'édition. Pour l'obtenir sûrement, le commander à la Librairie Apicole Romande, St-Aubin (Ntel). Prix : fr. 2.80 franco. Chèques postaux IV. 1396.

CONCOURS DE RUCHERS

*organisé par la Société romande d'apiculture, en 1938.
(Suite et fin)*

15. *Rucher de Charles Joly, à Nyon.*

Ce rucher, très bien placé aux portes de Nyon, comprend 21 D.-T. disposées sur des tréteaux solides, abritées à l'arrière par un léger rideau d'arbres. Les habitations, achetées d'occasion dès 1917, pour la plupart sont de dimensions très diverses.

Les populations sont superbes et le couvain étendu, sinon toujours compact. La propreté à l'intérieur des ruches pourrait être plus grande, bien qu'un grand effort ait été accompli en vue du concours. Les annotations, faites sur feuilles épinglées au chapiteau, devraient être plus explicites. La comptabilité, mise au net à l'occasion du passage du Jury, a été tirée des agendas où se font les inscriptions concernant le commerce de la maison. Fait l'élevage de reines pour les besoins du rucher, généralement après la récolte. Ces majestés ne sont pas marquées.

Très modestement, M. Joly reçoit avec reconnaissance les observations et les conseils du Jury, ne demandant qu'à augmenter ses connaissances apicoles dont nous savons qu'il fait profiter gracieusement ses collègues voisins qui ont souvent recours à lui pour la conduite de leur apier.

Il lui est décerné les points suivants :

6, 5, 4, 10, 4, 8, 9, 4, 7, 5, 3, 6, 8, 2. Total : 81.

Médaille d'argent et fr. 13.—

16. *Rucher de Charles Hürni, à La Rippe.*

Comme garde-frontière, M. Hürni, à plusieurs reprises, lors de déplacements de service, a dû liquider le rucher qu'il avait installé. A La Rippe, où il est en poste actuellement, il n'a pas craint de construire un charmant pavillon servant à loger son matériel apicole, entouré de 15 D.-B. en plein air, le tout très bien placé aux abords immédiats de la forêt, au-dessus de La Rippe. Lors du passage du Jury, pris par les devoirs du service, c'est Mme Hürni, en apicultrice très entendue, qui fait les honneurs de l'exploitation.

Les ruches ont été construites par le propriétaire avec des mesures qui laissent parfois à désirer. Les populations ont été réduites par l'essaimage ; l'une est trouvée orpheline, après avoir jeté plusieurs essaims et donné une bonne récolte. Tout est propre à l'intérieur des ruches qui ont, par contre, bon nombre de cadres à remplacer et qui devraient être ailleurs qu'au centre de la ruchée. Le matériel est à compléter par un maturateur-filtre.

Ruche sur balance. Annotations, sur carnet particulier à chaque colonie, depuis 1931.

Nous recommandons, comme nous le faisons à d'autres, de couvrir une partie de la ruche pendant les visites, afin de ne pas provoquer une trop grande effervescence de la ruchée et éviter bon nombre de piqûres. Pas d'élevage de reines. L'âge de celles en activité n'est pas connu et elles ne sont pas marquées.

Points obtenus :

6, 6, 4, 8, 4, 8, 9, 4, 10, 4, 4, 6, 8, 0. Total : 81.

Médaille d'argent et fr. 13.—.

3me CATEGORIE

17. *Rucher de René Corbaz, à Grens.*

Ce rucher, composé de 7 colonies D.-T., est situé en plein air, sans abri, dans un verger trop exposé aux vents locaux. L'extérieur a été remis au point à l'occasion du concours, cependant que l'exactitude des mesures laisse parfois à désirer. L'apier a été maintenu par la division des ruchées ; de là des colonies qui pourraient être plus fortes. Malgré un bon nombre de cires mises à bâtir, cette année, bien des cadres défectueux sont à éliminer encore, malgré l'effort accompli depuis que le rucher a été amené près de l'habitation.

L'outillage et le matériel d'exploitation, suffisant pour cette petite exploitation, pourrait être complété par une balance de pesées.

Très bonnes annotations depuis 1932, mais comptabilité bien sommaire. Ruches propres où les ponts sont soigneusement enlevés. Travaille calmement en ayant soin de couvrir une partie de la ruche visitée. Pas d'élevage. Reines non marquées.

Ce rucher obtient les points suivants :

5, 6, 5, 8, 4, 7, 9, 4, 9, 5, 5, 3, 8, 0. Total : 78.

Médaille de bronze et fr. 10.—.

Le secrétaire-rapporteur.

Dons reçus

Bibliothèque : M. H. Brogle, Sisseln, Fr. 1.50.

Entr'aide : MM. Jaquier et Schumacher, Fr. 5.—.



M. J. Monney, inst. à Autavaux (Frib.), est bien armé de la droite pour boxer...

A bâtons rompus

Claude est un jeune apiculteur à l'esprit éveillé qui lit et retient beaucoup de choses. J'aime m'entretenir avec lui; il vient de me rendre visite et voici la conversation que nous avons échangée.

— Cher Monsieur Nini, j'ai fait cet automne une expérience qui a pleinement réussi.

— Très bien mon jeune ami Claude, quel genre d'expérience avez-vous faite !

— Oh ! Monsieur Nini, vous m'avez si souvent mis en garde contre l'excellence de nouveautés apicoles mentionnées dans certaines revues et qui se montraient à l'examen, coûteuses, compliquées, tout en révélant que leurs auteurs ne possédaient pas une grande connaissance de la biologie de l'abeille, ni fait des expériences suffisantes, que je suis devenu malgré mon enthousiasme pour le progrès et les nouveautés, très circonspect dans ce domaine mais cette fois j'ai trouvé « le filon ».

— Et où avez-vous découvert cette primeur ?

— J'ai lu dans une revue d'outre Atlantique, une méthode d'un apiculteur Américain, pour changer de place une ruche à petite distance pendant la saison mellifère sans qu'il soit besoin d'attendre la période

hivernale pour faire cette opération. J'avais précisément cette année à changer de place quelques colonies trop rapprochées et à proximité d'une route nouvellement créée, et je ne désirais pas attendre l'hiver pour le faire. Voici en quoi consiste cette méthode :

Prendre la reine et tous les cadres de couvain avec les abeilles qui sont dessus et les placer dans un autre corps de ruche vide, ne laissant dans la ruche que les cadres sans couvain. L'opération doit être faite par une belle journée et au moment où le plus grand nombre de butineuses se trouvent aux champs. Le corps de ruche contenant la reine, le couvain et les abeilles qui y adhèrent est transporté au nouvel emplacement choisi. La ruche où ils se trouvaient primitivement est laissée à sa place et reçoit toutes les butineuses qui rentrent des champs. Cette ruche sans reine et sans couvain est ainsi laissée pendant trois jours. Le troisième jour, après le coucher du soleil, on découvre le corps de ruche contenant la reine et le couvain et on le recouvre de deux feuilles de papier journal, puis, par-dessus ce papier, placer le corps de ruche contenant les butineuses et qui a été retiré de l'ancien emplacement.

Laisser ainsi les deux corps de ruches superposés pendant une semaine durant laquelle les abeilles, des deux côtés, rongent le papier et se réunissent dans la partie qui contient la reine et le couvain. Il ne reste plus alors qu'à enlever le corps du dessus.

Le fait est que les abeilles doivent chercher un passage à travers le papier en le rongeant, désorientant complètement les butineuses très peu d'entre-elles retournent à la place de leur ancien domicile.

J'ai opéré un tout petit peu différemment. Comme je n'avais pas de corps de ruche vide et que d'autre part la D. B. ne se prête pas aussi facilement que la ruche américaine à être superposée, j'ai mis à la place de la ruche transportée ailleurs, deux corps de hausses vides l'un sur l'autre, sur un plateau Rithner, pour y loger les cadres sans couvain et sans reine le tout recouvert par des planchettes et un toit de fortune. J'ai été enchanté de cette manière d'opérer.

— En effet, mon jeune ami Claude, le procédé est à recommander, il donne de très bons résultats que j'ai pu apprécier moi-même à mon rucher, toutefois, actuellement je pratique un autre système venant aussi d'Amérique, plus simple, plus expéditif, surtout pour les grandes ruchettes éparpillées dans le verger lors de la fécondation des reines et qu'il s'agit de ramener dans leur résidence d'hivernage.

Mais le temps passe, il se fait tard, j'ai encore un rendez-vous, pas d'amour à mon âge on ne pense plus à ces choses, aussi je vous prie de m'excuser de ne pouvoir vous retenir plus longtemps aujourd'hui je vous ferai part lors d'une de nos rencontres que j'espère prochaine, comment j'opère pour changer de place ruches et ruchettes à volonté.

Nini.

NOUVELLES DES SECTIONS

Fédération vaudoise d'apiculture

Un *recensement* général des colonies pourra avoir lieu dans le canton de Vaud tout au début de janvier 1940, opéré par les soins des inspecteurs du bétail, agents assermentés de la Police sanitaire dépendant du Département de l'Intérieur.

A cette occasion, il n'est point superflu de recommander instamment à tous les propriétaires d'abeilles de faire des déclarations absolument véridiques et de veiller à leur inscription régulière. Dans le nombre total

des colonies seront compris les essaims artificiels, aussi bien que naturels, même les nuclei. Les indications de ce Recensement serviront, éventuellement, de base à un contrôle des souscriptions de sucre. Au cas où ledit Recensement ne serait point prescrit prière d'annoncer toute modification survenue dans l'effectif du rucher spontanément et directement à la Recette du District. Une simple lettre suffit, même une carte fera l'affaire.

Le président : *Ed. Fankhauser.*

Fédération valaisanne

Un départ très regretté

Notre fédération valaisanne ressent une perte sensible par le départ de M. le Dr H. Leuzinger. Arrivé chez nous à la création de notre Ecole d'Agriculture, il déploya une activité extraordinairement féconde comme professeur et surtout comme chef de notre station d'entomologie appliquée. Homme à la science sûre d'une simplicité de vrai savant, toujours prêt à rendre service, d'une honnêteté scrupuleuse dans toutes les affaires, il a rendu d'inappréciables services dans tous les domaines agricoles de notre canton. Aussi son départ ne laisse que des regrets unanimes. Une situation que notre canton était dans l'impossibilité de la lui offrir vient de récompenser sa féconde activité chez nous.

Son départ se ressentira surtout parmi les apiculteurs. Comme chef de la station d'entomologie, il a dirigé d'une façon magistrale la lutte contre les maladies du rucher. Le Dr Morgenthaler appréciait d'une façon flatteuse son savoir faire dans ce domaine : « C'est en Valais que la lutte contre les maladies des abeilles est la mieux organisée » déclarait-il dans une réunion d'inspecteurs. Il s'intéressait, non seulement à combattre les épidémies apicoles, ce qui était de son propre domaine, mais à toutes les questions se rapportant à l'apiculture : extensions de la culture apicole, cours de moniteurs, créations de ressources mellifères, contrôle, analyse, vente du miel. On le voyait fidèle à toutes nos réunions, soit cantonales, soit régionales.

Unanimement les apiculteurs valaisans l'assurent de toute leur reconnaissance et leurs meilleurs vœux l'accompagnent dans sa nouvelle activité.

H. Maytain

Traitemennt au liquide Frow

Les apiculteurs désirant appliquer le traitement contre l'acariose peuvent s'inscrire auprès des présidents de sections ou des inspecteurs de ruchers jusqu'au 10 décembre en indiquant le nombre de ruches à traiter. Le liquide Frow est livré gratuitement, mais le traitement sera fait par l'apiculteur lui-même en prenant les précautions nécessaires et sous sa propre responsabilité. Les présidents et inspecteurs donneront verbalement les indications utiles.

Le président.

Société genevoise d'apiculture

Réunion amicale, lundi 11 décembre à 20 h. 30. au local, Rue de Cornavin 4. Sujet : *La cire d'abeilles.*

Société d'apiculture de Lausanne

Réunion amicale le samedi 16 décembre, à 20 h. 1/4 au Café du Midi, Grand-Pont, 14.

Ordre du jour : Etat des colonies, précautions à prendre pour assurer leur viabilité.

Le Comité

Montagnes neuchâteloises

Pour mettre le point final à l'exercice 1939, l'assemblée générale était convoquée à la Chaux-de-Fonds le 5 novembre au restaurant de la poste. Plus de 50 sociétaires (chiffre rarement atteint) étaient présents ; à noter la présence également de quelques apiculteurs non-membres auxquels la section avait prêté ses services dernièrement pour l'obtention du sucre.

Un ordre du jour assez chargé prévoyait tout d'abord les différents rapports annuels. Celui de gestion, un résumé de l'activité durant l'exercice, met en relief le match au loto organisé au Locle en mars, la jolie sortie à Zurich, et la moins intéressante répartition des 7500 kgs de sucre en septembre dernier.

Sur un effectif de 138 membres, 19 seulement ont fait contrôler leur miel. C'est par une pensée de reconnaissance aux mobilisés que se termine ce rapport présidentiel.

Celui de caisse se présente sous une forme assez agréable puisqu'un boni de Frs. 300.— environ est annoncé et une augmentation de fortune de Frs. 336.—

Ces deux rapports ainsi que celui des vérificateurs sont adoptés avec remerciements à leurs auteurs respectifs.

Un coup d'œil sur les admissions et les démissions au nombre de 5 et 7, c'est la question des nominations statutaires qui revient sur le tapis.

Un président en charge depuis 3 ans et 2 membres du comité depuis 18 et 13 ans, le vice secrétaire et le secrétaire, arrivent tous trois au terme de leur mandat. Il ferait bon passer le collier à d'autres et se reposer un peu ; être apiculteur tout simplement sans avoir d'initiatives à prendre et de se soumettre seulement à celles que d'autres ont prises à notre place ! Mais voilà, malgré une insistance bien marquée au relèvement des fonctions, il ne se trouve pas de postulants et le traditionnel « les mêmes », retentit une fois de plus dans la salle de séance. Les circonstances sont telles (mobilisation, jubilé en perspective etc.) que les trois intéressés conservent pour une année encore leurs charges dans le comité. Les autres nominations ne subissent aucune modification. Puis la discussion est largement ouverte dans les divers où chacun a ainsi l'occasion de s'exprimer. Il fut question de bibliothèque, de boîtes en carton paraffiné dont la vente aura lieu de la même manière que ci-devant et si possible aux mêmes conditions, puis du jubilé du cinquantenaire de la section. Il convient malgré les temps troublés, de marquer l'étape par une réunion modeste. Puis la discussion sur la répartition du sucre est laborieuse. Tous renseignements utiles sont fournis par ceux qui dans un laps de temps réduit, ont du faire face à des difficultés de tous genres. La critique objective sera toujours admise, mais ce que nous demandons à nos membres, c'est la lecture attentive des circulaires et l'observation des indications qu'elles renferment. Si tel avait été le cas, lors de la répartition du sucre cet automne, la tâche des organisateurs aurait été singulièrement simplifiée.

Si pour éviter des longueurs nous passons sous silence diverses questions, nous relèverons par contre la nomination des deux vétérans de la section en qualité de membres honoraires ; ce sont MM. Emile Bouillane aux Brenets et Eugène Grobety à la Chaux-de-Fonds, qui entre les deux totalisent 87 ans de sociétariat. Bel exemple de fidélité et d'attachement à la section qui méritait bien la modeste récompense offerte de bon cœur par les cadets.

G. M.

Côte Neuchâteloise

Vu les circonstances, le délai pour le paiement de la cotisation Fr. 7.— est prolongé jusqu'au 15 décembre. Versement au compte de chèques postaux IV 897.

Section des Alpes

L'assemblée ordinaire, dite d'automne, aura lieu le *dimanche 10 décembre courant à Aigle*. Prière de se rencontrer nombreux à la grande salle de l'Hôtel du Nord (1er étage) à 13 h. $\frac{1}{2}$ et d'amener à la séance des propriétaires d'abeilles susceptibles de s'intéresser à notre activité.

Ordre du jour : Procès-verbal. — Admissions et démissions. — Nominations statutaires. — Comptes et rapport de la commission de vérification des dits. — Communications diverses. — Propositions individuelles. — Conférence sur un sujet apicole d'ordre pratique.

Le Comité espère que, malgré le très maigre rendement des ruchers de nos membres et la gravité des temps, la participation sera nombreuse. C'est dans les moments pénibles et incertains qu'il est nécessaire, n'est-il pas vrai, de se sentir entouré, coude-à-coude, compris, encouragé. Ainsi donc, à bientôt.

Du 18 nov. 1939.

Pour le Comité : *A. Porchet, secrét.*

Section Ajoie-Clos-du-Doubs

Les sociétaires sont avisés que le remboursement pour cotisation 1940, par *Fr. 7.—* sera mis en circulation à partir du *3 décembre*. Prière aux apiculteurs ajoulots de payer immédiatement, après réception du bulletin, par compte de chèque : IVa. 2262.

Le caissier est mobilisé ; vous lui épargnerez du travail superflu et des frais inutiles.

Le Comité.

NOUVELLES DES RUCHERS

Il y a eu, heureusement quelques favorisés, et qui savent le reconnaître. Pour preuve voici ce qu'un correspondant nous écrit :

Dans notre région (Vallée du Trient, près Martigny) la récolte a été *très bonne* cette année ; elle dura près de deux mois (juin et juillet). Il est vrai que nous avons une flore mellifère très variée, s'étendant graduellement du fond de la vallée à la haute montagne. Le temps qui s'est maintenu humide et chaud a favorisé au mieux la sécrétion du nectar dans toutes les phases de cette floraison. De cette façon, une étincelle d'espoir en l'avenir, bien sombre pour tant d'autres causes, a jailli dans le cœur des débutants.

D'autres régions élevées du Valais ont aussi joui d'une belle récolte d'un miel savoureux. Tant mieux pour nos amis Valaisans nous en sommes heureux avec eux.

Un mobilisé nous écrit encore, de « en campagne » : L'automne dernier, j'avais essayé d'introduire deux reines dans une ruche en la partageant en deux par une planche, conseil que j'avais lu dans le « Bulletin »

Pour cette année, l'essai a été favorable, car cette ruche, très forte, a pu, pendant les quelques jours de beau, me remplir 1 $\frac{1}{2}$ hausse (une et demie). J'en ai été ravi.

Bien d'autres l'auraient aussi été.

Schumacher

Cadeau de Nouvel-An

ERIKA

Petite machine à écrire portative sortant de révision à vendre fr. 50.-
S'adresser sous chiffre 1 aux annonces du Bulletin, à Corcelles Ntel.

L'Agenda apicole romand 1940 est paru

Prix fr. 2.80
Ch. post. IV. 1396

Librairie Apicole Romande

St-Aubin
(Ntel)

LIENHER FRÈRES, Constructeurs SAVAGNIER (Neuchâtel)

TÉLÉPHONE 2.24

Médaille d'Or Berne 1925

Médaille de Vermeil Boudry 1927



Tous les articles en bois pour l'apiculture

Ruchers-pavillons complètement démontables, de construction soignée. Devis et projets sur demande.

Ruches tous systèmes, **pépinières, matelas-nourrisseurs** « **Lienher** » avec bassin en aluminium, **cadres, sections** de divers modèles.

Dépôt de nos articles : **LÖRSCH & SCHNEEBERGER, Neuchâtel**

Prix-courant sur demande.

Boîtes et Bidons à MIEL

LIVRÉS DANS TOUTES LES
GRANDEURS À DES PRIX
TRÈS AVANTAGEUX PAR:



FABRIQUE DE BOÎTES MÉTALLIQUES S.A. ERMATINGEN